

Violettes acaules de la Section *Viola*

Les violettes dites acaules sont celles qui ne possèdent pas de tiges herbacées développées, toutes les fleurs sont portées par un pédoncule partant directement de la souche (ne pas confondre tiges et stolons ou rhizomes émergents).

D'après *Flora Gallica*, les neuf espèces de la flore de France qui entrent dans ce critère sont :

- *Viola alba* Besser
- *Viola collina* Besser
- *Viola hirta* L.
- *Viola odorata* L.
- *Viola palustris* L.
- *Viola pinnata* L.
- *Viola pyrenaica* Ramond ex DC.
- *Viola suavis* M. Bieb.
- *Viola thomasiana* E.P.Perrier & Songeon

Parmi ces taxons, la troisième édition de 1805 de la *Flore française: ou Descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France ... de Lamarck et de Candolle*, ne connaît que les quatre nommées par Linné et la *V. pyrenaica* de Ramond.

Ces cinq espèces sont reprises dans la *Flore de Grenier et Godron* (Tome 1, 1848), auxquelles les auteurs ajoutent :

- *Viola alba* Besser
- *Viola collina* Besser
- *Viola epipsila* Ledeb. (voisine de *V. palustris* L.)
- *Viola hirta-alba* Gren. et Godr. (hybride)
- *Viola sciaphylla* Koch (qu'ils distinguent des *Viola collina* et *hirta*)

Dans la *Flore de ROUY G., FOUCAUD J. CAMUS E.G., 1893-1913*, « *Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, Corse et en Alsace-Lorraine* », dont le tome 3 traitant les *Viola* est publié en 1896, outre les nombreuses variétés, sous-variétés et formes rattachées aux taxons cités dans les flores ci-dessus, ROUY distingue plusieurs nouvelles espèces, elles-mêmes largement découpées en variétés et formes. Soulignons notamment :

- *Viola beraudii* Bor. (mise en synonymie avec *V. suavis* Beraud), est distinguée une forme, *V. austriaca* A. et J. Kern. (mise en synonymie de *V. suavis* Reich.). Une note précise que « Le *V. beraudii* est assez voisin d'une autre sous-espèce orientale du *V. odorata*, le *V. suavis* MB... »
- *Viola denhardtii* Ten.. Une note souligne que « *Viola denhardtii* Ten. se distinguera toujours facilement des *V. alba* et *scotophylla* par ses tiges latérales florifères seulement l'année qui suit leur développement et ses fleurs presque inodore. » *Viola scotophylla* Jord et *V. sepincola* Jord. sont dans les nombreuses formes de *V. alba* Besser distinguée par Rouy.
- *Viola incompta* Jord. et *V. perrennis* Miégev. sont distinguées comme formes de *V. odorata*.
- *Viola thomasiana* Perr. et Song., forme de *Viola ambigua* W. et K., dont le type est absent de France.

La Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes de l'abbé Hippolyte COSTE est publiée dans les années 1901-1906, rééditée en 1937 et 1985, elle est très largement utilisée au cours du siècle dernier.

Cinq espèces acaules sont retenues :

- *Viola alba* Besser (mise en synonymie avec *V. virescens* Jord.), avec, comme chez Rouy, deux variantes, *Viola scotophylla* Jord et *V. sepincola* Jord.
- *Viola hirta* L., avec, dans les corrections et additions, *V. sciaphilla* Koch., *V. collina* Besser, *V. ambigua* W. et K.
- *Viola odorata* L.
- *Viola palustris* L., avec sa variante *Viola epipsila* Ledeb.
- *Viola pinnata* L.

C'est dans le fascicule 2, publié en 1913, que la Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique comprenant la plupart des espèces d'Europe de Gaston BONNIER traite des *Viola*.

Dans le groupe des espèces acaules, il retient quatre taxons de premier ordre :

- *Viola pinnata* L.
- *Viola palustris* L. avec *V. epipsila* Ledeb comme variété
- *Viola hirta* L. avec deux sous-espèces, *V. sciphila* Koch (= *V. pyrenaica* Ramond) et *V. thomasiana* Perr. et Song. (= *V. ambigua* W. et K.)
- *Viola odorata* L., dont il indique qu'ont été décrites 3 sous-espèces, 5 formes, 4 variétés et 3 sous-variétés ainsi que 5 hybrides. Comme sous-espèces, il retient :
 - *Viola suavis* M. Bieb. (= *Viola beraudii* Bor.)
 - *Viola alba* Besser avec deux formes qui lui sont rattachées : *V. scotophylla* Jord. et *V. eslerelensis* Chanay et Milière
 - *Viola collina* Beser

Parmi les formes rattachées à *V. odorata*, Gaston Bonnier retient :

- *Viola sepincola* Jord
- *Viola floribunda* Jord

A noter que dans « la Petite Bonnier », constamment rééditée depuis 1894 sous le nom de Flore complète portative de la France et de la Suisse comprenant aussi toutes les espèces de Belgique, ne figurent que les quatre taxons nommés par Linné :

- *Viola hirta* L.
- *Viola odorata* L.
- *Viola palustris* L.
- *Viola pinnata* L.

Dans l'ouvrage publié en 1940, réédité plusieurs fois, largement utilisé dans la seconde moitié du siècle dernier, et aujourd'hui encore, Les quatre flores de France de l'abbé Paul-Victor FOURNIER, nous trouvons :

- *Viola alba* Beser, à laquelle il rattache, en les distinguant, *V. virescens* Jord. et *V. scotophylla* Jord.. La sous-espèce *Viola denhardtii* Ten. (RRR du Midi) est mise en valeur.
- *Viola ambigua* Waldst. et K.) subsp. *thomasiana* Perrier et S.
- *Viola collina* Beser
- *Viola hirta* L., avec 2 sous-espèces : *V. brevifimbriata* Becker et *V. longifimbriata* Becker
- *Viola odorata* L., avec une sous-espèce (RRRR dans les Pyrénées), *V. sarotina* P. Fournier et une variété nommée *sulfurea* Cariot

- *Viola palustris* L., avec la sous-espèce *V. juressi* Link)
- *Viola pinnata* L.
- *Viola pyrenaica* Ramond (mise en synonymie avec *V. sciaphila* Koch.
- *Viola sepincola* (Jord.) Becker (mise en synonymie avec *V. suavis* Becker), avec deux sous-espèces, *Viola wolfiana* Becker (= *V. austriaca* Ry et F. non Kerner) et *V. cyanea* Celack. (espèce subspontanée, disparue de la région d'Anger)

Dans la Flore de France du CNRS (T. 4, 1982), Marcel GUINOCHET souligne, concernant les *Viola*, que : « Le traitement taxonomique retenu est celui qui est le plus généralement adopté dans les travaux récents bien que je sois persuadé que certains regroupements puissent être envisagés. » Sont distinguées :

- *Viola alba* Bess., incluant *V. scotophylla* (Jord.) Nyman et une sous-espèce, *V. dehnhardtii* (Ten.) Beck.
- *Viola hirta* L.
- *Viola odorata* L.
- *Viola palustris* L.
- *Viola pinnata* L.
- *Viola suavis* M. Bieb (en synonymie avec *V. sepincola* Jord.)

Comme on peut s'en rendre compte à la lecture attentive des flores évoquées ci-dessus (et des flores locales, anciennes ou récentes), au-delà des évolutions de nomenclature, les caractères mis en avant dans les ouvrages pour la détermination des espèces ne sont pas toujours en accord, ce qui ne manque pas de troubler le botaniste utilisant plusieurs publications et souhaitant donner un nom à la plante qu'il a sous les yeux.

A l'occasion de recherches personnelles, des éminents botanistes de terrain se sont essayés à mettre un peu d'ordre dans leurs observations. Dans les années 1980, et jusqu'au début des années 2000, plusieurs articles, publiés dans des revues botaniques, ont tenté de faire le point, pour préciser l'approche de ce genre. Signalons notamment les travaux de Bernard GIRERD qui, en février 1988, publiait une étude sur *Le genre Viola en Provence occidentale*. Marc ESPEUT (un ancien de la SBV), aujourd'hui considéré comme un spécialiste de ce genre, a publié plusieurs articles, en 1998 et 1999, ce qui l'a conduit ensuite à rédiger les clés et les descriptions des espèces du genre *Viola*, tant pour la *Flore de la France méditerranéenne continentale* (mars 2014) que pour *Flora Gallica* (sept. 2014). Apprécions également les recherches de Lionel BELHACENE et de son groupe toulousain (en liaison avec Marc ESPEUT) qui ont permis la rédaction d'un important article, très documenté, sur le *Genre Viola en Haute-Garonne (Isatis 31, n°3, 2003)*, largement utilisable dans le reste de la France. Dans *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne*, en 2008, Yorick FERREZ publie une très intéressante *Note sur les violettes (Viola subgenus Viola) de Franche-Comté et du massif du Jura franco-suisse, proposition d'une clef de détermination pratique*, dans laquelle on retrouve la plupart des taxons acaules présents plus au sud. Rappelons également les nombreux échanges sur les forums de *Tela-Botanica*, ainsi que les communications personnelles avec Marc ESPEUT que je remercie vivement.

Dans les remarques ci-après, nous nous intéresserons uniquement aux violettes acaules de la section *Viola* et en particulier aux quatre espèces les plus fréquentes, parmi les neuf retenues par *Flora Gallica*. Sur les cinq espèces acaules non étudiées ici, deux ne présentent aucune difficulté de détermination (*V. palustris* et *V. pinnata*), une est localisée (*V. thomasiana*, dans les Alpes granitiques, au-dessus de 1600 m) et deux seront simplement évoquées (*V. collina*, espèce des Alpes de Savoie et du Dauphiné, du Doubs, voisine de *V. hirta* et *V. pyrenaica* qui, présente en montagne – mais absente du Vaucluse – peut être confondue avec *V. suavis*) et pourront faire l'objet de recherches ultérieures.

Sont donc concernées ici :

- *Viola alba* Besser
- *Viola hirta* L.
- *Viola odorata* L.
- *Viola suavis* M. Bieb.

Si aujourd'hui ces taxons paraissent bien définis, il n'en reste pas moins vrai que sur le terrain nombreuses sont les récoltes qui ne rentrent pas dans tous les critères, on doit alors considérer qu'il s'agit d'hybrides ou de plantes introgressées. Cette situation doit être acceptée et, à défaut de retrouver les parents à proximité, certaines populations intermédiaires sont « *souvent indéterminables* » (in *Flore du Vaucluse*, 2011). Comme le note Marc ESPEUT, les biotopes où cette situation est le plus souvent rencontrée, du fait de la coexistence des parents, « *sont les forêts riveraines et les stations présentant des mosaïques d'habitats comme les milieux anthropisés.* »

Pour s'aventurer dans ce monde des *Viola* il faut bien avoir en référence les espèces pures, qui poussent en populations homogènes dans des biotopes homogènes. Dans les écotones, zone de transition écologique entre plusieurs écosystèmes, les espèces peuvent se mélanger et il devient plus délicat de les déterminer.

Devant une *Viola* que l'on souhaite étudier, il faut tout d'abord contrôler la présence ou non de tiges aériennes. Sur l'image ci-contre on notera que les pédoncules floraux partent tous, soit de la souche principale, au même niveau que les feuilles, soit des nœuds des stolons, d'où partent également d'autres feuilles. La plante est bien acaule, ici elle sera qualifiée de stolonifère, avec des stolons s'enracinant aux nœuds.



A noter que la présence ou non de stolons pourra intervenir dans la détermination. Ne pas confondre les stolons avec des éventuels rhizomes émergents, généralement très courts et épais.

Après s'être assuré que nous avons bien à traiter une *Viola* acaule, ce qui se fait facilement, sans destruction de la plante ou d'une de ses parties, quelques observations qui pourront être utiles doivent être notées sur le terrain, surtout si la détermination doit se faire ultérieurement en salle :

- milieu écologique ;
- présence ou non de stolons ;
- présence de feuilles anciennes ou non (vertes, desséchées) ;
- couleur des feuilles, des fleurs.

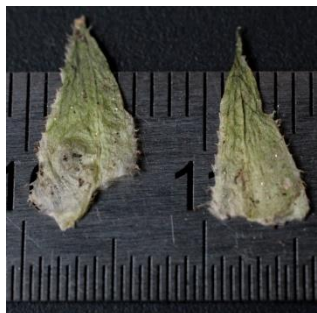
Pour déterminer une violette acaule inconnue, rencontrée dans nos régions [après avoir éliminé la possibilité d'être face à l'une des cinq espèces évoquées ci-dessus qui, pour deux d'entre-elles, du fait de leurs particularités, ne présentent aucune difficulté d'identification, ou pour celles dont la localisation serait susceptible de conduire à des confusions avec *V. thomasiana* (Alpes granitiques), *V. collina* (Alpes de Savoie, du Dauphiné et Doubs) ou *V. pyrenaica* en montagne (Alpes, Pyrénées et Jura)], les parties de la plante qui seront nécessaires à son identification et qui devront faire l'objet d'un examen attentif, si possible dans l'ordre de leur énumération, sont :

- stipules ;
- styles ;
- nectaires ;
- ovaires ;
- feuilles ;
- stolons ;
- corolles.

Nous y ajouterons, à partir de *Flora Gallica*, les conditions optimales d'habitats au sein desquels ces espèces se rencontrent, en soulignant, qu'au dehors de ceux-ci, elles peuvent être également présentes sur des milieux voisins, se mélanger à d'autres taxons (introgression) ou s'hybrider.

Stipules

- *V. odorata* : nettement triangulaires, large de 3-6 mm à la base, bordées de franges très courtes et souvent glanduleuses ;
- *V. alba* : allongées, typique et non introgressée *V. alba* a toujours des stipules très étroites, largeur à la base inférieure à 2,5 mm, avec de longues franges ;
- *V. suavis* : triangulaires-lancéolée, largeur varie de 2 à 5 mm à la base, mais rarement inférieure à 2,5 mm ;
- *V. hirta* : stipules polymorphes, mais plutôt triangulaires, à franges manquantes, courtes ou irrégulières (stipules et franges longues et régulières, densément ciliées chez *V. collina*).



1 *V. odorata*
Alleyras (43)



2 *V. alba*
Saint-Amand (84)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)



4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Styles

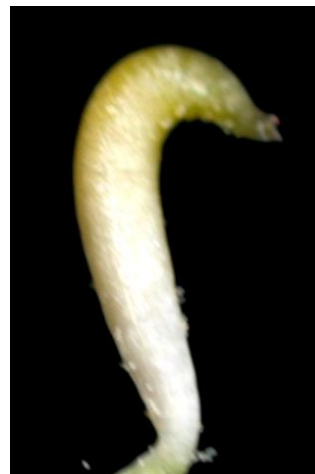
- *V. odorata* : bec droit, non relevé à l'extrémité ;
- *V. alba* : bec droit non relevé à l'extrémité ;
- *V. suavis* : bec retroussé, en « bec de cygne », relevé à l'extrémité ; « style à bec long et effilé » (FG). L'image ci-dessous représente un style bien caractéristique. Parfois le bec est plus court, un peu triangulaire, avec une extrémité légèrement retroussée ;
- *V. hirta* : « style à bec court et trapu » (FG). Sur mes photos, de plants par ailleurs bien caractérisés, la pointe est légèrement retroussée !



1 *V. odorata*
Alleyras (43)



2 *V. alba*
Saint-Amand (84)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)



4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Nectaires (appendices des étamines inférieures, situés dans l'éperon)

- **V. odorata** : « trapus, tronqués obliquement en biseau à l'extrémité, dépassant 1 mm de largeur à la base » (ME) ; trapus, biseautés ;
- **V. alba** : « assez grêle, en forme de virgule, dépassant rarement 1 mm de largeur » (ME), droits ou peu incurvés, épaissis en massue à l'extrémité ;
- **V. suavis** : moins trapus et plus fins que chez *odorata* ; en virgule ;
- **V. hirta** : courts et presque droits, velus à leur extrémité !



1 *V. odorata*
Alleyras (43)



2 *V. alba*
Saint-Amand (84)



7 *V. suavis*
Condorcet (26)



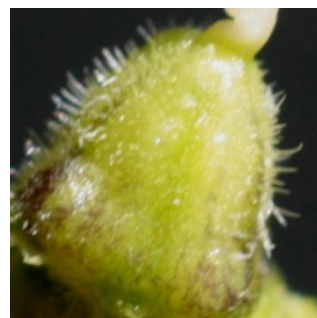
4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Ovaires

- **V. odorata** : pubescence rase et dense ;
- **V. alba** : diversement poilu, voire glabre dans certaines populations ;
- **V. suavis** : pilosité fine, parfois très peu poilu, voire glabre ;
- **V. hirta** : hérissé (glabre chez *V. pyrenaica*).



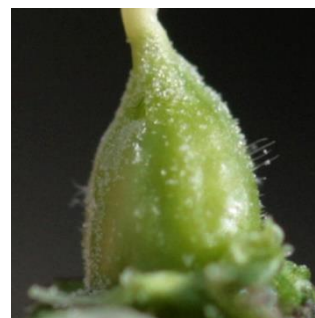
1 *V. odorata*
Alleyras (43)



2 *V. alba*
La Roche/le Buis (26)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)



4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Feuilles

Le critère des feuilles d'été toujours présentes à la floraison suivante est à prendre avec précaution. Chez *V. alba* la présence de vieilles feuilles est très fréquente, elle est plus rare pour les autres espèces. De plus cette présence-absence peut également dépendre des conditions environnementales et climatiques. La seule espèce pour lesquelles les feuilles d'été sont normalement absentes à la floraison suivante est *V. hirta*, mais il peut y avoir des exceptions (dans la population observée, des feuilles d'été desséchées étaient présentes lors de l'apparition des jeunes feuilles).

Sans qu'il soit vraiment possible de fixer une règle totalement fiable, la forme des feuilles accompagnant la floraison, leur couleur, leur texture, peut néanmoins être une information pour la détermination.

- *V. odorata* : plutôt arrondies, parfois un peu aiguës ; couleur foncées ; consistance « épaisse » ;
- *V. alba* : plus longue que large, aiguës ; dans les populations rapportées à la sous-espèce *scotophylla* (fréquente dans le SE) les feuilles sont plutôt foncées, avec des traces violacées. Comme sur l'image, présence fréquente (pas toujours) des feuilles d'été de l'année antérieure, avec les jeunes feuilles ;
- *V. suavis* : ressemblent à celle d'*odorata*, mais souvent d'un vert plus clair, plus aiguës à l'apex ;
- *V. hirta* : caractéristiques de l'espèce, ovales-oblongues, avec un rapport L/l dépassant souvent 1,4 nettement supérieur à celui des autres espèces, velues hérissées ; sinus peu profond. (chez *V. pyrenaica*, le limbe des feuilles est à la fois arrondi et à sinus peu profond).



1 *V. odorata*
Alleyras (43)



2 *V. alba*
Les Pilles (26)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)



4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Stolons

Ce caractère, parfois mis en avant, doit être utilisé avec circonspection, d'autant que certaines descriptions ne sont pas très claires sur ce critère. Cette présence de stolons est par ailleurs assez variable en fonction des conditions stationnelles où croît la plante.

V. odorata : en général présents ; aériens ; plutôt longs et grêles ; ceux de l'année non fleuris ;

V. alba : en général présents, mais le plus souvent absents en terrains secs (subsp. *dehnhartii*) ; aériens ; peu ou pas radicans ; ceux de l'année portant des fleurs ;

V. suavis : en général présents ; aériens ou souterrains ; courts et épais ;

V. hirta : en principe toujours absents (comme chez *V. collina* et *V. pyrenaica*) ; la souche peut être ramifiés (donnant l'apparence de stolons très courts).



1 *V. odorata* var. *incompta*
La Roche-sur-le-Buis (26)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)

Corolles

Nous avons constaté, chez les *Viola* acaules, que c'est par l'observation des parties cachées, notamment des organes sexués, que nous pouvons orienter la détermination. Qu'en est-il de la corolle, partie la plus visible de la plante, sur laquelle le photographe se focalise le plus souvent ? La couleur est variable chez les quatre espèces, y compris à l'intérieur d'une même population. Pour s'en tenir aux formes violettes de chacune des espèces, il est possible de dire :

V. odorata : d'un violet assez foncé (mais elle peut être plus pâle, voire blanche chez *incompta*) ;

V. alba : la corolle toute blanche correspond à la subsp. *alba* (peu fréquente en région méditerranéenne). La subsp. *scotophylla* possède un éperon violacé, les autres parties de la corolle pouvant aller du blanc au violet foncé. En région méditerranéenne (s. l.), elle est en général dans des tons de violet (ainsi que la subsp. *denhardtii*). Parfois *alba* présente une teinte rappelant celle de *suavis*, avec le centre de la corolle blanc ;

V. suavis : « pétales colorés d'un violet bleuté avec le centre de la corolle blanc ». Lionel Belhacene nous dit également, variant du « blanc pur au bleu, allant même jusqu'au violet foncé typique de *odorata*. » Pour les amateurs de BD, les pétales supérieurs, généralement bien écartés, rappellent, comme le souligne Marc ESPEUT, les oreilles de Mickey ;

V. hirta : bien que le plus souvent violette, la coloration de la corolle (ainsi que sa taille) est très variable.

La forme de l'éperon, est parfois mise en avant dans certains ouvrages : *V. odorata*, éperon renflé à l'extrémité ou *V. suavis* éperon souvent en cornet pointu. Ce critère est variable et ne peut guère être utilisée pour ces espèces.



1 *V. odorata*
Saint-Haon (43)



2 *V. alba*
Les Pilles (26)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)



4 *V. hirta*
Mt de Chabre (05)

Une caractéristique, bien corrélée avec les critères déterminants, permet de distinguer facilement *V. alba* de *V. suavis*. Chez *V. alba* on notera la présence de stries médianes bleues-violettes, très nettes, perpendiculaires à la base du pétale inférieur, bien visibles sur le dessous, au départ de l'éperon. Ces stries sont beaucoup moins contrastées, le plus souvent absentes chez *V. suavis*.



2 *V. alba*
Les Pilles (26)



3 *V. suavis*
Condorcet (26)

Habitats (selon *Flora Gallica*)

V. odorata : ourlets méso- à mésohygrophiles, plus ou moins eutrophiles ;

V. alba : sous-bois herbacés et ourlets thermophiles ;

V. suavis : pelouses, ourlets et sous-bois clairs méso- à xérophiles ;

V. hirta : ourlets, pelouses et sous-bois clairs méso- à xérophiles.

Plus spécifiquement, en zone supra-méditerranéenne, *V. alba* est mésophile voire méso-xérophile, *V. suavis* est mésophile et *V. odorata* est franchement méso-hygrophile.

Le tableau ci-dessous, extrait de l'article de Yorrik FERREZ, synthétise quelques-uns des critères :

	<i>Viola odorata</i>	<i>Viola alba</i>	<i>Viola suavis</i>	<i>Viola hirta</i>
Stolons	Généralement présents, aériens, ceux de l'année stériles	Généralement présents, aériens (sauf en situation sèche), ceux de l'année fertiles	Absents ou présents et généralement souterrains	Absents
Présence de vieilles feuilles à la floraison	Oui	Oui	Oui	Non
Largeur des stipules à la base	≥ 3mm	< 3 mm	≥ 3mm	Stipules polymorphes
Franges des stipules	< 1 mm	> 1 mm	> 1mm	Généralement < 1 mm
Nectaires	> 1 mm à la base, trapues	≤ 1 mm à la base	< 1 mm à la base	≤ 1 mm à la base
Capsules	Poilues	Poilues parfois glabres	Glabres ou pubescentes	Poilues

Traitement des *Viola* acaules dans la Grande Flore de Bonnier

312. *Viola hirta* L. Violette hérissée (pl. 64 : 312,312 b., 312 c., plantes en fleurs). — Les plantes que l'on peut réunir sous ce nom se reconnaissent principalement à leurs pétales ordinairement tous échancrés, les deux latéraux très barbus, et à leurs stipules entières ou presque entières, bordées de cils qui sont plus courts que la largeur de la stipule. On les trouve sur les coteaux, dans les bois, les taillis, les forêts, les pâturages, dans presque toutes les contrées de notre Flore, qu'elles égaient, en mars, avril et mai de leurs fleurs d'un beau bleu violacé, violettes ou



Viola hirta L., Montagne de Chabre (05)

rarement blanches; plus tard apparaissent de petites fleurs soit sans pétales soit à un ou deux pétales extrêmement réduits; ces fleurs tardives restent fermées, et produisent des fruits. Les pédoncules ou les feuilles ont de 3 à 20 cm. de hauteur. Le pétale inférieur a un éperon un peu en forme de cône et plus long que les prolongements des sépales. Le fruit est presque globuleux-et très souvent velu. Les feuilles ont en général un limbe un peu plus long que large, en forme de cœur renversé, crénelé tout autour, plus ou moins couvert de poils sur les deux faces, parfois à poils peu nombreux. Ce sont des plantes vivaces dont la tige souterraine se ramifie; chaque rameau souterrain produit à son extrémité supérieure des rosettes de feuilles successives. Ces rosettes laissent sur la tige des cicatrices et des débris qui, en s'accumulant d'année en année finissent par former sur la tige un revêtement écailleux très serré. Au printemps, de nombreux bourgeons apparaissent entre ces écailles. Ces plantes peuvent se multiplier aussi par division de la tige souterraine; il arrive, très rarement, que les tiges souterraines produisent un rameau horizontal rampant. Il n'y a jamais chez ces plantes de tiges aériennes développées et portant des pédoncules à diverses hauteurs. A l'ombre des bois touffus ou des grands taillis, tous les pieds de cette espèce finissent

par périr; aussi, dans les jeunes taillis, les plants de *Viola hirta* sont-ils tous issus de germination. (On observe parfois des fleurs qui ont 2, 3, 4 ou 5 pétales terminés en éperon, recevant chacun un appendice de l'étamine correspondante). — Le type principal se reconnaît à ses fleurs qui n'ont absolument aucune odeur de Violette, à ses feuilles velues sur les deux faces et à ses fruits très poilus.

Noms vulgaires. — En français : Violette-folle, Violette-sans odeur. En allemand : Wilde-Veilchen. En alsacien : Wilde-Veiloten, Rossviolen. En flamand : Boschviool, Boschvioletten. En italien : Viola-salvatica. En anglais : Horse-violet.

Usages et propriétés. — Quelquefois plantée dans les parcs. — Au point de vue chimique, les fleurs ont sensiblement les mêmes propriétés que celles de l'espèce 313. *Viola odorata*.

Distribution. — Peut s'élever jusqu'à plus de 2.000 m. d'altitude, dans les montagnes. — *France* : Commun presque partout; assez rare dans la Région méditerranéenne; manque en beaucoup de points du littoral de la Méditerranée. — *Suisse* : commun. — *Belgique* : commun sauf dans les Régions hesbayenne, campinienne, littorale et de l'Ardenne.

Europe : Presque toute l'Europe. — Hors d'Europe : Asie septentrionale et occidentale.

On a décrit 2 sous-espèces, 10 variétés et 4 sous-variétés de cette espèce. Les deux sous-espèces sont les suivantes.

312 b. *V. sciaphila* Koch *V. de l'ombre* [Synonymes : *Viola glabrata* Salis. ***Viola pyrenaica* Ramond**] (pl. 64 : 312 b., plante fleurie). — Feuilles ayant çà et là des poils très courts, largement en cœur renversé; les feuilles inférieures ont un limbe à peu près aussi large que long; fleurs ayant une odeur légère; pédoncules sans poils ou presque sans poils; fruits sans poils. (Jura, Alpes, Pyrénées; Suisse).

312 c. *V. Thomasiana* Perr. et Song. *V. de Thomas* [Synonymes : *Viola ambigua* W. et K. forme *ciliata* Saint-Lager; *Viola Ganderi* Haussm.] (pl. 64 : 312 c., plante en fleurs). — Limbes des feuilles à peine en cœur renversé, souvent comme coupés à la base, à poils très courts; fleurs odorantes, lilas ou d'un violet rougeâtre; stipules longuement en pointe; fruits couverts de poils courts. (Alpes de Suisse; rare dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné).

313. *Viola odorata* L. Violette odorante (pl. 65 i 313, 313 b., 313 c., 313 d., plantes en fleurs). — Les plantes que l'on peut réunir sous ce nom se reconnaissent à leurs pétales dont, en général, l'inférieur seul est nettement échancré, les 4 autres pétales étant entiers ou très peu échancrés au sommet; les fleurs sont plus ou moins odorantes, souvent à odeur très prononcée. La forme la plus commune croît dans toute la France, dans les haies, les bois, les endroits herbeux, les pelouses, et épanouit ses fleurs odorantes violettes, lilas, violacées ou blanches, parfois depuis la fin de



Viola odorata L., Saint-Haon (43)

février, en mars et jusqu'au mois de mai. On cultive aussi très souvent cette plante dans les jardins. Elle produit, en été, de petites fleurs soit sans pétales, soit à un ou deux pétales très réduits, qui restent fermées et qui donnent des fruits. Les feuilles ou les pédoncules ont de 3 à 25 cm. de hauteur. Les stipules de ces plantes sont presque toujours très aiguës et bordées de cils plus ou moins longs. Les fruits sont ordinairement couverts de poils courts. On ne voit jamais de tiges aériennes développées et produisant des

pédoncules à diverses hauteurs. Les tiges sont le plus souvent de deux sortes; il y a, dans tous les cas, des tiges souterraines portant vers le haut des feuilles et des pédoncules floraux; ces tiges, lorsqu'elles ne sont plus très jeunes, ont un revêtement écailleux, serré, formé par les cicatrices et les débris des rosettes de feuilles successives. Le type principal et quelques autres formes présentent aussi des tiges rampantes et allongées qui s'enracinent, formant des rejets qui multiplient la plante. Chez ces formes, le développement général de la plante se fait comme il suit. A la fin de sa germination, la plante enracinée forme une première rosette de feuilles au sommet d'une tige; des bourgeons situés de côté donneront naissance le plus souvent à des tiges rampantes se terminant aussi chacune par une rosette de feuilles, et, à l'aisselle des écailles de cette nouvelle tige, vers son sommet, se produisent de nouveaux bourgeons donnant encore des rejets rampants, et ainsi de suite. Lorsque ces rejets ne se produisent pas, la plante se perpétue par des bourgeons qui donnent un court rameau souterrain dressé (Ghmielewski). Quand les plantes, issues de germination, fleurissent pour la première fois, les petites fleurs sans pétales ou ayant 1 à 2 pétales réduits apparaissent les premières; plus tard, ces fleurs ne se produisent, au contraire, qu'après les fleurs colorées. (On a décrit un grand nombre d'anomalies de cette espèce. Les principales sont la cohérence de pédoncules floraux, la production de fleurs régulières à 5 pétales munis d'éperons, la formation de sépales plus grands portant des rudiments d'ovules, la formation de fleurs à 4 sépales, 4 pétales et 4 étamines, d'intermédiaires entre les fleurs colorées et les petites fleurs fermées). — Le type principal se reconnaît à ses nombreux rejets rampants, à ses fleurs odorantes, à l'éperon du pétale inférieur qui est plus long que les appendices des sépales, à ses stipules bordées de cils qui sont plus courts que la moitié de la largeur de la stipule.

Noms vulgaires. — En français : Violette, Violette-de-mars, Violette-des-haies, Violette-de-Carême. En allemand : Veilchen, Marzveilchen, Marzviole, Blaue-Viole. En alsacien : Veiloten, Merzviolen. En flamand : Welriekende-Viool, Violetje. En italien : Viola, Mammola, Viola-zopa. En anglais : Sweet-violet.

Usages et propriétés. — Cette espèce, à l'état simple ou sous les diverses formes qu'on a obtenu en horticulture, est non seulement cultivée comme plante d'ornement dans les jardins et sous châssis, mais aussi en plein air, dans les champs, surtout dans la Région méditerranéenne d'où on expédie les fleurs dans les contrées situées plus au Nord où elles se vendent avant que les Violettes de la contrée aient encore fleuri. La culture des Violettes fait l'objet d'un commerce très important. Parmi les variétés à fleurs doubles, celle désignée sous le nom de «Violette de Parme» est une des plus connues; certaines variétés fleurissent toute l'année. — Les abeilles peuvent recueillir le nectar au premier printemps, surtout lorsque les Bourdons sauvages ont percé l'éperon. — Avec les fleurs, on prépare les parfums de Violette et aussi le «sirop de Violette», teinture bleue qui verdit sous l'action des alcalis. Les fleurs de Violettes font partie des fleurs pectorales; elles sont adoucissantes et calment la toux; les parties souterraines sont usitées parfois comme vomitives et purgatives, mais ces propriétés sont peu développées; les feuilles fraîches sont émoullientes et employées en cataplasmes; les fleurs sont employées en infusion comme sudorifiques. — On a retiré des tiges souterraines un principe âcre nommé violine qui leur donne leurs propriétés émétiques. On a extrait des fleurs une substance qui est un acétone appelé Iron (C₁₃H₂₀O), d'où l'on a tiré l'Ionon, substance très voisine qui peut être obtenue directement et reproduire ainsi très exactement le parfum de la Violette (Tiemann).

Distribution.— Certaines formes peuvent atteindre jusqu'à 2.300 m. d'altitude. — *France* : commun ou assez commun presque partout. — *Suisse* : commun. — *Belgique* : assez commun, sauf dans la Région besbayenne où il est assez rare et les Régions campiniennes, littorale et de l'Ardenne, où il est rare.

Europe : Presque toute l'Europe. — Hors d'Europe : Asie (sauf l'Asie orientale) | Nord de l'Afrique, lies Canaries; cultivé et spontané dans presque toutes les contrées du globe.

On a décrit 3 sous-espèces, 5 formes, 4 variétés et 3 sous-variétés de cette espèce. Les principales sont les suivantes.

On a décrit aussi 5 hybrides soit entre cette espèce et l'espèce 312 *Viola hirta*, soit entre diverses formes de *Viola odorata*.

313. 2°. *V. sepincola* **Jord.** (V. des haies). — Plante à rejets très courts, ne s'enracinant pas; fleurs d'un violet bleuâtre, blanches à la base des pétales, à odeur très faible ou sans odeur; feuilles assez allongées, souvent en pointe au sommet. (Çà et là, commun). (**Note** : ce taxon est aujourd'hui rattaché à *V. suavis*)

313. 3°. *V. floribunda* Jord. (V. à nombreuses fleurs). — Plante à rejets allongés rampants et s'enracinant; fleurs nombreuses d'un beau violet, à odeur douce; éperon recourbé en bec au sommet; fleurs d'un beau vert. (Çà et là, commun).

313 b. *V. suavis* M. Bieb. V. suave [Synonymes : *Viola Beraudii* Bor. ; *Viola tolosana* Timb.] (pl. 65 : 313 b., plante fleurie). — Fleurs très odorantes, d'un bleu violet, à pétales blancs dans leur moitié inférieure, les 2 pétales situés de côté très peu barbus; pédoncules sans poils; stipules bordées de cils plus courts que la moitié de la largeur de la stipule; feuilles luisantes. (Rare : environs d'Angers, de Clermont-Ferrand, de Saint-Geniez dans la Hte-Garonne; Jura). (Note : voir ci-dessus *V. sepincola*)



V. suavis M. Bieb., Condorcet (26)

313 c. *V. alba* Bess. V. blanche (pl. 65 : 313 c., plante en fleurs). — Fleurs un peu odorantes, à pétales blancs, jaunes vers la base ou à pétales d'un bleu violacé ou encore à pétales violets mais blancs vers la base (très exceptionnellement à pétales verts); rejets rampants très peu allongés et fleurissant l'année même de leur production; stipules bordées de cils qui ont à peu près en longueur la largeur de la stipule; les 4 pétales supérieurs sont inclinés en dehors; le pétale inférieur, largement échancré, porte un éperon légèrement aplati et un peu recourbé à l'extrémité, très rarement presque aigu. (Çà et là dans l'Est, le Centre et le Midi de la France; parties les plus chaudes de la Suisse. Préfère les terrains calcaires).



V. alba Bess., les Pilles (26)

313 c. 2°. *V. scotophylla* Jord. (V. à feuilles sombres) [Synonyme : *Viola nigricans* Schur.]. — Feuilles d'un vert foncé, souvent en partie à teinte d'un violet noirâtre, ayant d'assez longs poils en dessous; pétale inférieur à éperon bleu violacé. (Çà et là dans la Suisse, l'Est de la France, le Centre et le Sud-Ouest).

313. c. 3°. *V. eslerelensis* Chanay et Milière (V. de l'Esterel). — Fleurs peu odorantes, à pétales blancs, bordés et striés de violet. Les fleurs qui s'ouvrent en été ont des pétales, mais sont 3 fois plus petites que les fleurs du printemps. (Très rare; l'Esterel).

313 d. *V. collina* Bess. V. des collines (pl. 65 : 313 d, plante fleurie). — Fleurs odorantes, d'un violet pâle; pétale inférieur terminé par un éperon obtus; feuilles à limbe vert en dessus et poilu-grisâtre en dessous; stipules bordées de cils qui égalent presque en longueur la largeur de la stipule; pédoncules plus ou moins recouverts de petits poils; pas de rejets rampants, mais tige souterraine ramifiée. (Çà et là dans les forêts de la zone subalpine, dans les Alpes, les Corbières et les Pyrénées montagnes de l'Ariège; Suisse).

FERREZ Yorrick, 2008 – Note sur les violettes (*Viola* subgenus *Viola*) de Franche-Comté et du massif du Jura franco-suisse, proposition d'une clef de détermination pratique. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne*, 6, 2008 – S.B.F.C., C.B.N.F.C. (téléchargeable [ICI](#))

GIRERD Bernard, 1988 – Le genre *Viola* en Provence occidentale, 4 pages

Flores

BONNIER G. & DOUIN R.C.V., 1911-1935 – *Flore complète illustrée en couleurs de la France, Suisse et Belgique (comprenant la plupart des espèces d'Europe)*... Paris, Neuchâtel, Bruxelles...publiée à l'origine en fascicules (téléchargeable [ICI](#), sur le site de la BNF Gallica). Une édition papier, en quatre tomes et un index mis à jour, est disponible chez [BELIN](#)

GIRERD B. & ROUX J.-P., 2011 – *Flore du Vaucluse, troisième inventaire, descriptif, écologique et chorologique*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 1024 p

ROUY et FOUCAUD J., 1893-1913 – *Flore de France ou description de toutes les espèces qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine*. (téléchargeable [ICI](#))

TISON J.-M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014 – *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. Naturalia publications, 2078 p.

TISON J.-M. & de FOUCAULT B. (coords.), 2014 – *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope Mèze, xx + 1196 p.



V. alba Bess., Condorcet (26)